



Siège social :
23, avenue Georges Pompidou
71100 CHALON-SUR-SAÔNE

☎ : 06.68.83.48.79
@ : contact@smabvd.fr

Comité Syndical du Mercredi 5 mars 2025

Rapport d'orientation budgétaire

Rappel réglementaire

Un débat sur les orientations budgétaires est obligatoire pour les syndicats comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présentation des orientations budgétaires intervient dans les 10 semaines qui précèdent l'examen du budget (Article L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

LE SMABVD : LA GEMAPI A L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Les 9 EPCI membres :

- la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud ;
- la Communauté d'agglomération Le Grand Chalon ;
- la Communauté urbaine le Creusot Montceau ;
- la Communauté de communes Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ;
- la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan ;
- la Communauté de communes Saône Doubs Bresse ;
- la Communauté de communes de Pouilly en Auxois et Bligny sur Ouche ;
- la Communauté de communes Rives de Saône ;
- la Communauté de communes Sud Côte-Chalonnaise.

Le territoire du syndicat en chiffres :

- Situé à cheval sur deux départements : la Côte d'Or et la Saône et Loire.
- **134 communes** ;
- **400 km** de cours d'eau ;
- **1025 km²** de superficie ;
- **78 253 habitants concernés.**

Les principaux cours d'eau du bassin hydrographique sont : la **Dheune** (76,5 km), le **Meuzin** (36,4 km), l'**avant-Dheune** (26,2 km), le **Rhoin** (23,1 km) ; la **Bouzaize** (22 km) ; la **Cozanne** (11,4 km).

LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Le SMABVD assure la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dite GEMAPI, dont les missions sont définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- **1° L'aménagement du bassin hydrographique :**

Études et travaux pour la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle du bassin versant pour l'aménagement et la gestion de zones d'expansion de crues (ZEC).

- **2° L'entretien et l'aménagement des cours d'eau :**

Entretiens courants du lit mineur, des berges et de la végétation rivulaire des cours d'eau et lutte contre les espèces invasives ;

Appui / Conseil technique auprès des riverains des cours d'eau ;

Aménagements tels que le confortement de berges, la pose de clôtures et d'abreuvoirs.

- **5° La défense contre les inondations :**

Travaux, entretiens et gestions d'aménagements hydrauliques sur les cours d'eau en vue de prévenir des inondations. Le syndicat n'exerce pas les autres missions relatives à la défense contre les inondations (les systèmes d'endiguement restent de la compétence des EPCIFP).

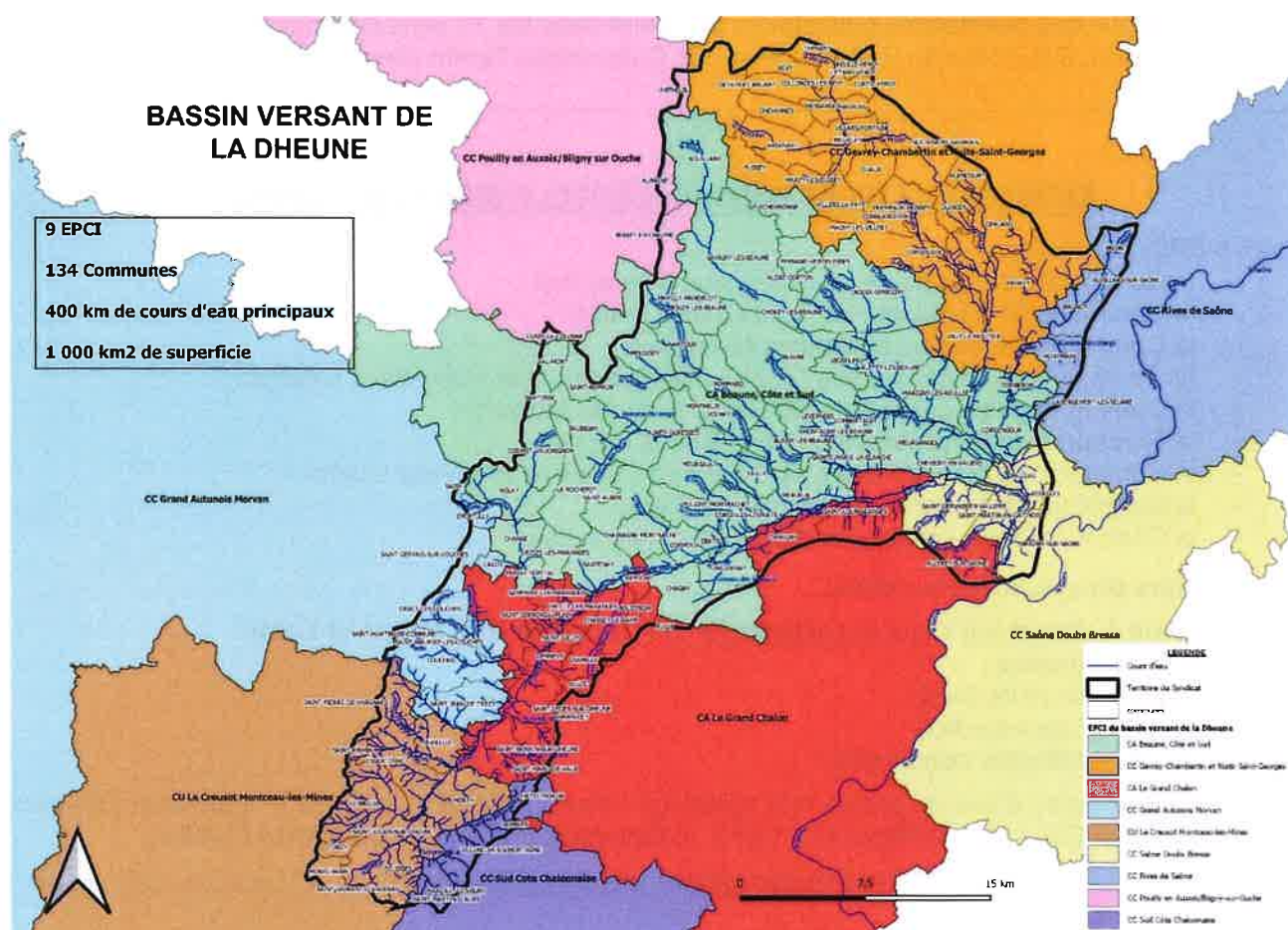
- **8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines :**

Appui / Conseil, études et travaux pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau ;

Études et appuis techniques auprès des propriétaires pour la restauration de la continuité écologique et pour la gestion de leurs ouvrages ;

Études, entretiens, gestion et restauration des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines (*ripisylve*).

LE TERRITOIRE



RETOUR SUR L'EXERCICE 2024

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de travaux de restauration d'envergure :

- Restauration de la Bouzaise dans la traversée de Beaune (BOU 1 et 2 soit 420 ml) ;
- Remise en eau d'un ancien méandre de la Dheune à Saint Loup Géanges (165 ml) ;
- Mise en défens de la confluence des 3 rivières à Palleau (3.4 km de clôtures et 5 abreuvoirs).

L'achèvement du Programme Pluriannuel d'Entretien des cours d'eau du bassin versant de la Dheune avec le dépôt de la Déclaration d'Intérêt Général auprès des services de l'Etat.

Un élément marquant à retenir : Le départ de Nicolas JOUAN (chargé de mission) et la prise de poste du nouveau responsable du syndicat Nicolas AMENDOLA.

Ressources Humaines

2,3 ETP à ce jour ;

- Le poste de Responsable/Chargé de missions est assuré par **M. Nicolas AMENDOLA (1 ETP)** ;
- Le poste de Technicien rivière est assuré par **M. Simon EMINET (1 ETP)** ;
- Le poste secrétariat et comptabilité est assuré par **Mme Hélène ONATES (0,3 ETP)**.

Quelques Repères sur les missions réalisées en interne

- Animation sur le bassin versant de la Dheune en lien avec les acteurs du territoire, les riverains des cours d'eau et les partenaires techniques et financiers (DDT 21 et 71, AERMC, Fédérations de Pêche, Conseils Départementaux 21 et 71, CRBFC, etc...) ;
- Suivi des études en cours ;
- Construction et suivi des dossiers réglementaires « loi sur l'eau » (DDT 21 et 71) ;
- Elaboration des marchés et suivi des chantiers de restauration ;
- Suivi des travaux d'entretien des cours d'eau : Retrait des embâcles et gestion des atterrissements ;
- Réponses aux sollicitations locales avec visites de terrain et état des lieux de tronçons de rivière ;
- Elaboration des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau RMC, La Région BFC, les Conseils Départementaux 21 et 71 et demande de leurs soldes ;
- Communication (site internet, presse, journée des élus, ...) autour du syndicat de rivière et de ses actions ;
- Amélioration des échanges entre le syndicat et ses adhérents pour définir une vision commune sur la restauration et la préservation des milieux ;
- Prospection de terrain et recherche de nouveaux projets en lien avec l'amélioration de la qualité des rivières.

Études techniques

Le syndicat a porté, et porte encore, plusieurs études à caractère opérationnel qui s'étendent sur plusieurs années :

- **Étude pour la réintégration de la Bouzaise en traversée urbaine de Beaune** (étude réalisée par le Bureau d'études ARTELIA) avec un commencement en 2021 et une fin prévue en 2026 ;
- **Étude hydraulique et hydromorphologique sur la Dheune aval (5 ouvrages)**, menée par le Bureau d'études PCM Environnement et qui a été terminée en 2024 ;
- **Étude pour le rétablissement de la continuité écologique sur la Bouzaise au droit du moulin Bourguignon à Meursanges**. Cette étude menée par le Bureau d'études PCM Environnement a été initiée en 2023 et est toujours en cours ;

- **Étude d'élaboration d'une stratégie d'entretien à l'échelle du territoire sur 400 km de cours d'eau (Programme Pluriannuel d'Entretien / PPE) ».** Cette étude menée par le bureau d'études PCM Environnement touche à sa fin avec le dépôt du dossier réglementaire fin 2024 ;
- **Étude pour la restauration morphologique de la Lauve en traversée urbaine de Ladoix-Serrigny.** L'étude réalisée par le BE SETEC est terminée et sera reprise plus finement pour le dimensionnement de travaux sur un tronçon défini avec la commune ;
- **Étude et suivi de chantier pour la restauration d'un ancien méandre de la Dheune à Saint-Loup-Géanges.** Cette étude et ce chantier ont été réalisés fin 2024.
- **Pilotage d'un groupe de travail pour la mise en place d'une gestion sédimentaire sur la Dheune et le Ru de la Moucherie,** au niveau de Saint-Julien-sur-Dheune en collaboration avec VNF. Ce groupe de travail qui s'est réuni fin 2024 a permis d'avancer sur la gestion hydraulique de l'ouvrage en travers de la Dheune.

Études de suivi hydrologique

Le syndicat a porté, et porte encore, le suivi régulier des rivières du territoire :

- **Suivi du débit des cours d'eau en période d'étiage entre mai et octobre (observation à partir de 37 stations) à l'échelle du Bassin Versant** avec le partage des données auprès des services de l'État (OFB, DDT) ;
- **Suivi des crues à partir des stations hydrométriques présentes sur le territoire.**

Lutte contre le ragondin et le rat musqué

Le syndicat a porté, et porte encore, des actions de lutte contre les espèces nuisibles.

- **Régulation des espèces animales envahissantes** telles que le ragondin et le rat-musqué avec le concours des associations de piégeurs agréés pour un montant de 3 878,00 € TTC (financement SMABVD à 100%). 502 captures en 2024.

Information auprès des élus du territoire

Le 26 septembre 2024 à Saint Loup Géanges, organisation de la **2^{ème} journée de sensibilisation des élus sur la Ripisylve, rôle, enjeux et gestion**. 30 personnes ont participé à cette journée où sont intervenues la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et la Fédération de Chasse de Saône et Loire. Le buffet dînatoire a été pris en charge par le Syndicat.

Travaux d'entretien

Le syndicat a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de plusieurs opérations :

- **Travaux de gestion des dépôts sédimentaires** à Arcenant, Meuilley, Saint Léger sur Dheune, Meursault et Nolay pour un montant de 5 502,84 €TTC (financement SMABVD à 100%).
- **Travaux d'entretien des cours d'eau (suivi, animation et réalisation)** pour un montant de 10 651,08 €TTC (financement SMABVD à 100%).

Retrait des embâcles : 33 points d'intervention (46 arbres retirés, 14 souches refixées, 21 arbres étêtés) 12 communes et 4 intercommunalités (CABCS, CAGC, CCSDB, CCGAM) ont été concernées par ces travaux.

Travaux de préservation et de restauration

Le syndicat a assuré la maîtrise d'ouvrage (et la maîtrise d'œuvre hors Beaune) de plusieurs chantiers :

- **Travaux de réintégration Bouzaise en traversée urbaine de Beaune** au droit du tronçon entre le parc de la Bouzaise et le Boulevard de la République (BOU 1 et 2) ;
- **Travaux de reconnexion d'un ancien méandre sur la Dheune à Saint-Loup-Géanges** (165 ml) ;
- **Mise en défens et installations d'abreuvoirs sur la commune de Palteau** (3.4 km de clôtures + 5 abreuvoirs).

Les opérations terminées en 2024

Nom de l'action	Financeurs	Montant	Budget engagé en 2024	Stade de réalisation	Recettes	EPCI Concernée	Intervenants
Étude hydraulique et hydromorphologique sur la Dheune aval (5 ouvrages).	AERMC 50% SMABVD 50%	65 490 € (réalisé sur 2023)	0 €	Terminé (solde des subventions en 2024)	16 134 € (2024)	CABCS, CAGC, CCSDB.	PCM ENV (BE) SMABVD (Animation)
Programme Pluriannuel d'Entretien / PPE, élaboration et suivi des dossiers réglementaires	AERMC 50%, CD21 10% et SMABVD 40%	90 630 €	25 932 €	Terminé (solde des subventions sur 2025)	10 000 € (2024) + 22 657 € (2025)	Toutes	PCM ENV (BE) SMABVD (Animation)
Travaux de mise en défens de la Dheune, de la Bouzaise et du Meuzin à Palleau	CRBFC 66% et SMABVD 34%	52 290 €	52 290 €	Terminé (solde des subventions sur 2025)	17 430 € (2024) + 17 430 € (2025)	CCSDB	Entreprise CHENOT EURL SMABVD (Conception et Animation)
Suivi du débit des cours d'eau en période d'étiage entre mai et octobre à l'échelle du Bassin Versant.	AERMC 50% SMABVD 50%	Régie	Régie	Terminé (solde des subventions sur 2025)	Intégrées dans l'animation des postes	Toutes	SMABVD
Action d'information auprès des élus (26 Septembre 2024)	SMABVD 100%	Régie	Régie	Terminé	Intégrées dans l'animation des postes	Toutes	SMABVD

SITUATION FINANCIÈRE DU SYNDICAT

Rappel des grandes données du budget primitif 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	VOTÉ 2024		RECETTES
Déficit reporté	26 049,61 €		Excédent reporté
Immobilisations incorporelles	87 742,22 €		Virement à la section de fonctionnement
			FCTVA
Immobilisations corporelles	- €		Subventions d'investissement reçues
Opération d'ordre entre sections	22 260,00 €		Opération d'ordre entre sections
TOTAL	136 051,83 €		TOTAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	VOTÉ 2024		RECETTES
Charges à caractère général	292 145,83 €		Excédents reportés
Charges de personnel et frais assimilés	107 119,00 €		Dotations, subventions et participations
Autres charges de gestion courante	36 370,00 €		Opérations d'ordre de transfert entre sections
Dépenses imprévues	- €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 601,83 €		
TOTAL	470 236,66 €		TOTAL

SITUATION FINANCIÈRE DU SYNDICAT

Résultats 2024 :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Report au 31/12/2023		83 921,66 €	- 26 049,61 €	
RECETTES	Réalisations	345 792,20 €	61 057,14 €	406 849,34 €
DÉPENSES	Réalisations	382 792,68 €	91 346,23 €	474 138,91 €
Résultats de clôtures 2024		46 921,18 €	- 56 338,70 €	- 9 417,52 €
Restes à réaliser				
	Recettes		74 778,00 €	
	Dépenses		18 655,00 €	
Résultats définitifs		46 921,18 €	- 215,70 €	

Pas d'endettement en dehors de la ligne de trésorerie de 100 000 € nécessaire pour pallier au différé d'encaissement des subventions.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Les orientations budgétaires pour 2025 du SMABVD sont basées sur les données connues à ce jour.

- 27 415,00 € pour les charges à caractère générale.
- 130 470,00 € pour la charge de personnel qui est en évolution de 26.75% (*Provision pour le recrutement d'un nouveau chargé de mission à compter du 1^{er} Octobre 2025 et une augmentation du temps de travail d'Hélène ONATES*).
- 20 000,00 € pour les travaux d'entretien des cours d'eau (*retrait des embâcles et atterrissements*) à charge intégrale du syndicat.
- 315 740 € au cumul (*fonctionnement*) pour les différentes opérations de travaux d'aménagement avec un subventionnement mobilisable à hauteur de 270 622 € (y compris le temps d'animation agent) auprès de l'AERMC, la RBFC et le CD21.
- 75 230 € au cumul (*investissement*) pour les différentes opérations d'étude avec un subventionnement mobilisable à hauteur de 115 417 € (comprenant 74 687 € de reste à réaliser) auprès de l'AERMC, la RBFC et le CD21.
- 10 796.48 € d'acquisition de matériels (matériel informatique et bureautique, drone, kakémono, ...).

Ressources Humaines

Il est à noter l'augmentation du temps de travail d'Hélène ONATES (0.3 à 0.4 ETP) et l'augmentation de l'effectif technique avec le recrutement d'une personne supplémentaire :

- Le poste de Responsable/Chargé de Mission est assuré par **M. Nicolas AMENDOLA (1 ETP)** ;
- Le poste de Technicien rivière est assuré par **M. Simon EMINET (1 ETP)** ;
- Le poste secrétariat et comptabilité est assuré par **Mme Hélène ONATES (0,4 ETP)** ;
- Un nouveau poste à ouvrir pour un(e) chargé(e) de mission orienté(e) sur les milieux humides et la petite restauration de rivière (*Animation projet et dimensionnement*) à compter du 1^{er} Octobre 2025.

Les opérations engagées sur 2024 qui seront achevées en 2025

Nom de l'action	Financiers	Montant initial	Montant prévisionnel sur 2025	Stade de réalisation 2025	Recettes prévues en 2025	EPCI	Intervenants
Étude pour le rétablissement de la continuité écologique sur la Bouzaise au droit du moulin Bourguignon à Meursanges.	AERMC 50% CD21 20% SMABVD 30%	57 987 €	0 € (Animation n'a pas pu être engagée en 2024)	Restes à réaliser sur 2025/2026 : 19 770 €	22 600 €	CABCS	PCM ENV (BE) SMABVD (Animation)
Achèvement des Travaux sur Beaune (Tranche 1)	AERMC 50% CD21 30% SMABVD 20%	165 906.30 €	Reste à payer 60 360 €	Levée des réserves printemps 2025	74 000 €	CABCS	ARTELIA (BE) Groupement d'entreprise EHTP/CHENOT SMABVD (Animation)
Achèvement des Travaux sur Saint Loup Géanges	AERMC 50% RBFC 30% SMABVD 20%	45 437.64 €	Reste à payer 5 680 €	Achevé au printemps 2025	27 748 €	CAGC	Entreprise EHTP SMABVD (Conception et Animation)
Groupe de travail pour la mise en place d'une gestion sédimentaire sur la Dheune au niveau de Saint-Julien-sur-Dheune	SMABVD 100%	Régie	Régie	Suivi de la convention	Intégrées dans l'animation des postes	CUCM	SMABVD
Opérations engagées en 2025							
Travaux pour la restauration morphologique de la Bouzaise dans la traversée de Beaune (Tranche 2)	AERMC 70%, CD21 10% SMABVD 20%	217 000 €	217 000 €	Achevé	88 000 € (2025) + 82 780 € en 2026	CABCS	ARTELIA (BE) Entreprises : En cours de consultation. SMABVD (Animation)
Étude et Travaux pour la diversification de la Courtavaux	Objectif d'une subvention à hauteur de 80 %	10 000 €	10 000 €	Achevé	Objectif d'une subvention à 80 %	CCGC NSG	SMABVD (Animation et Conception)
Travaux d'entretien des cours d'eau	SMABVD 100%	15 000 €	15 000 €	Achevé	Pas de financement	Toutes	SMABVD (Animation) Entreprise CHENOT
Gestion sédimentaire	SMABVD 100%	5 000 €	5 000 €	Achevé	Pas de financement	Toutes	SMABVD (Animation) Entreprise à définir

Études Opérationnelles 2025

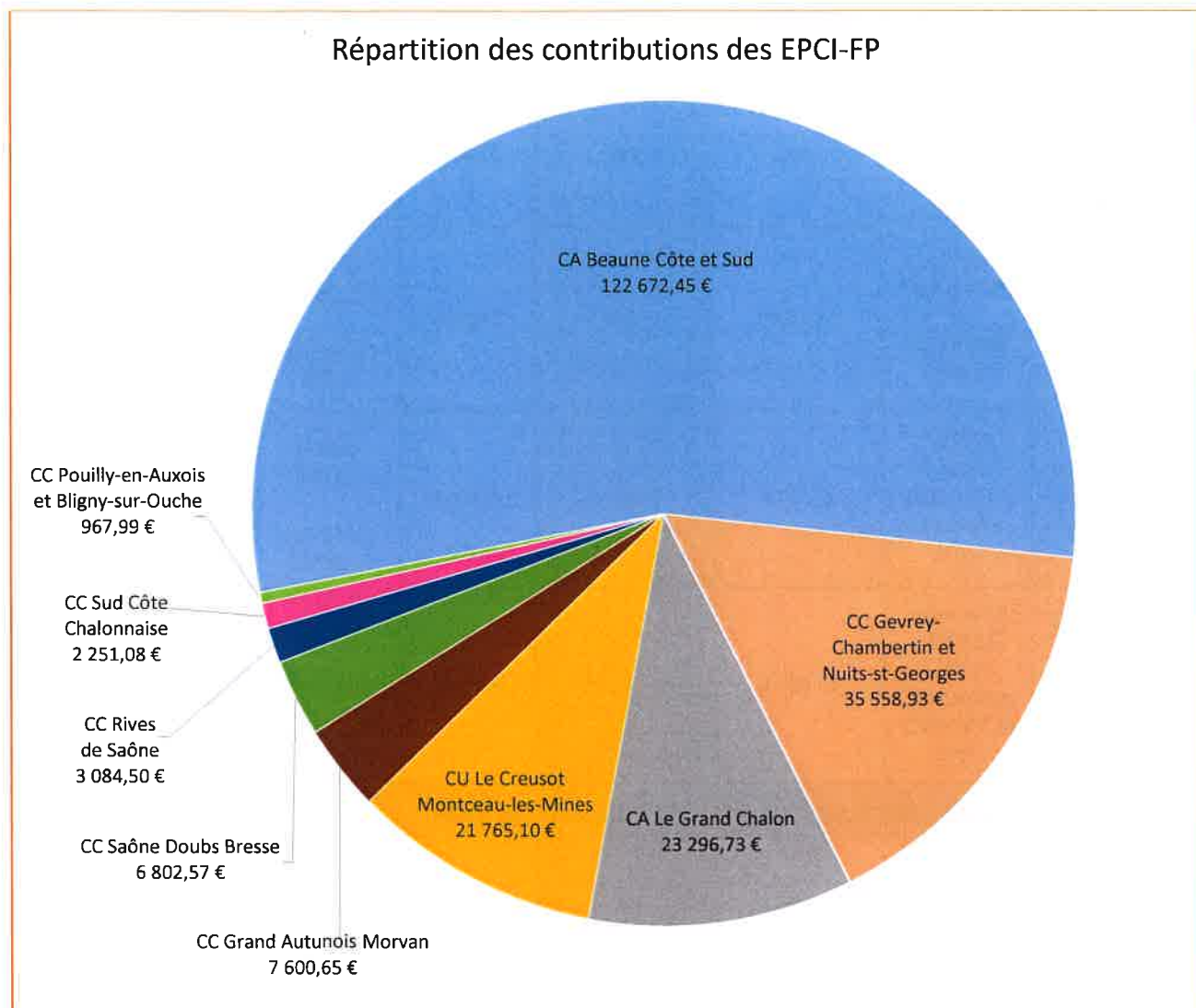
Nom de l'action	Financeurs	Montant initial	Montant prévisionnel sur 2025	Stade de réalisation 2025	Recettes prévues en 2025	EPCI	Intervenants
Plan de Gestion Stratégique des Milieux Humides (PGSMH)	AERMC 80% SMABVD 20%	100 000 €	0 €	Rédaction des Cahiers des Charges	Recette liée à l'animation du Syndicat	Toutes	BE à définir (2026) SMABVD (Animation)
Étude pour la restauration de la Lauve dans Ladoix Serrigny	AERMC 50% CD21 30% SMABVD 20%	0 €	0 €	Achevé	20 396 €	CABCS	SMABVD (Animation et conception)
Étude d'effacement du Moulin JOLY à Dennevry	AERMC 80% à 100 % SMABVD 0 à 20%	12 460 €	12 460 €	Engagé	15 580 € (2025) + 15 580 € en 2026	CAGC	BE faune/flore + géomètre + SMABVD (Animation et conception)
Étude pour la reconnexion d'un ancien méandre de la Dheune à Ebaty	AERMC 50% CD21 30% SMABVD 20%	2 700 €	2 700 €	Achevé	9 756 € (2025) + 9 756 € en 2026	CABCS	Géomètre + SMABVD (Animation et conception)
Étude pour le rétablissement de la continuité écologique au niveau du moulin Martin à Paris l'Hôpital	85 % entre AERMC, CD71, + propriétaire) et SMABVD 15%	43 000 €	43 000 €	Achevé	34 500 € (2025) + Complément prévu en 2026	CABCS	BE à définir (2025) + géomètre + géotechnicien + SMABVD (Animation)
Suivi / Communication / Espèces Exotiques Envahissantes 2025							
Animation du Syndicat et de la Gouvernance sur le Bassin versant de la Dheune	AERMC 80% SMABVD 20%	0 €	0 €	Achevé	23 276 € (2025) + 17 539 € (2026)	Toutes	SMABVD (Animation)
Gestion Espèces Exotiques Envahissantes (Ragondins et Rats Musqués)	SMABVD 100%	4 000 €	4 000 €	Achevé	Pas de financement	Toutes	SMABVD (Animation)
Suivi du débit des cours d'eau en période d'étiage à l'échelle du Bassin Versant.	AERMC 50% SMABVD 50%	0 €	0 €	Terminé	Inclus dans l'animation du syndicat	Toutes	SMABVD (Suivi)
Actions d'informations auprès des élus	SMABVD 100%	1 000 €	1 000 €	Terminé	Pas de financement	Toutes	SMABVD (Animation)

Contributions des collectivités adhérentes

Selon les dispositions de l'article 8-2 des statuts du syndicat, les membres adhérents contribuent au titre des dépenses de fonctionnement et d'investissement selon la clé de répartition suivante : 60% population BV, 20% linéaire de berges et 20% superficie.

Le montant de l'appel à contribution à répartir entre les 9 EPCI-FP a été fixé par délibération n°2024-021 du 11 décembre 2024 du Comité syndical à 224 000,00€ au titre de l'année 2025

Retour au niveau de contribution de l'année 2020.



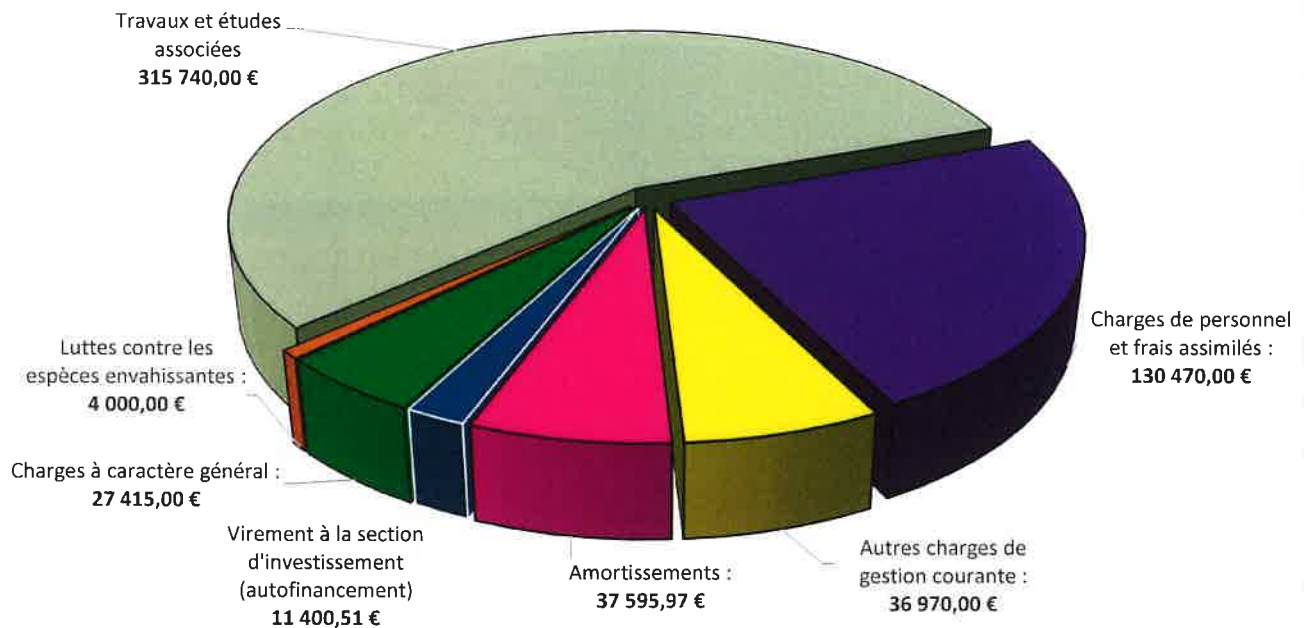
Le montant de l'appel de fonds arrêté à 224 000,00 €, correspond à 30,8% du montant global du budget 2025 (*Investissement et fonctionnement cumulés* : 728 220.66 €).

Section de fonctionnement

Évaluation des dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 563 591,48 € et se répartiraient de la manière suivante :

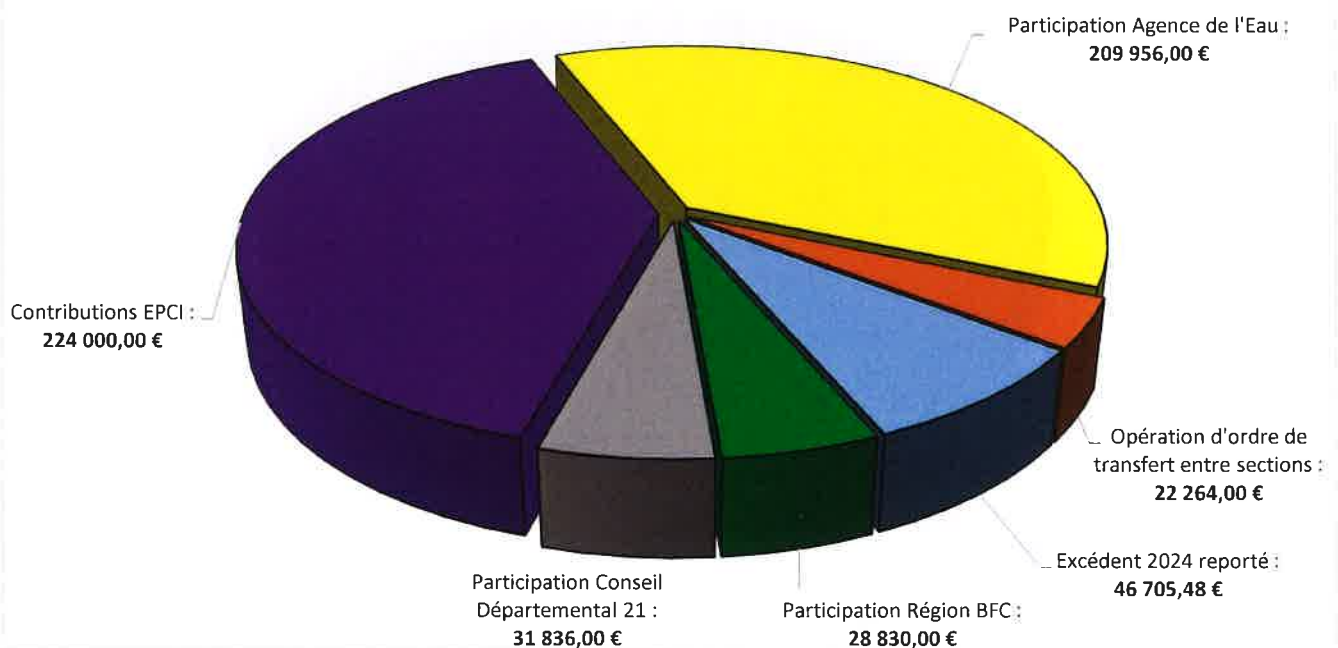
Dépenses de fonctionnement : 563 591,48 €



Évaluation des recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèveraient à 563 591,48 € et se répartiraient de la manière suivante :

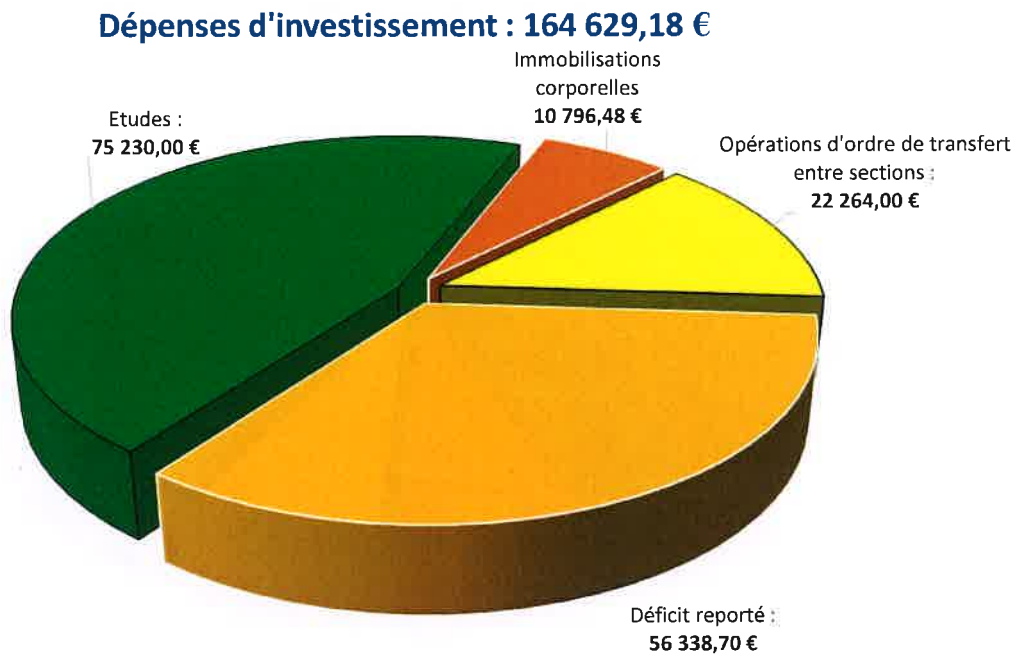
Recettes de fonctionnement : 563 591,48 €



Section d'investissement

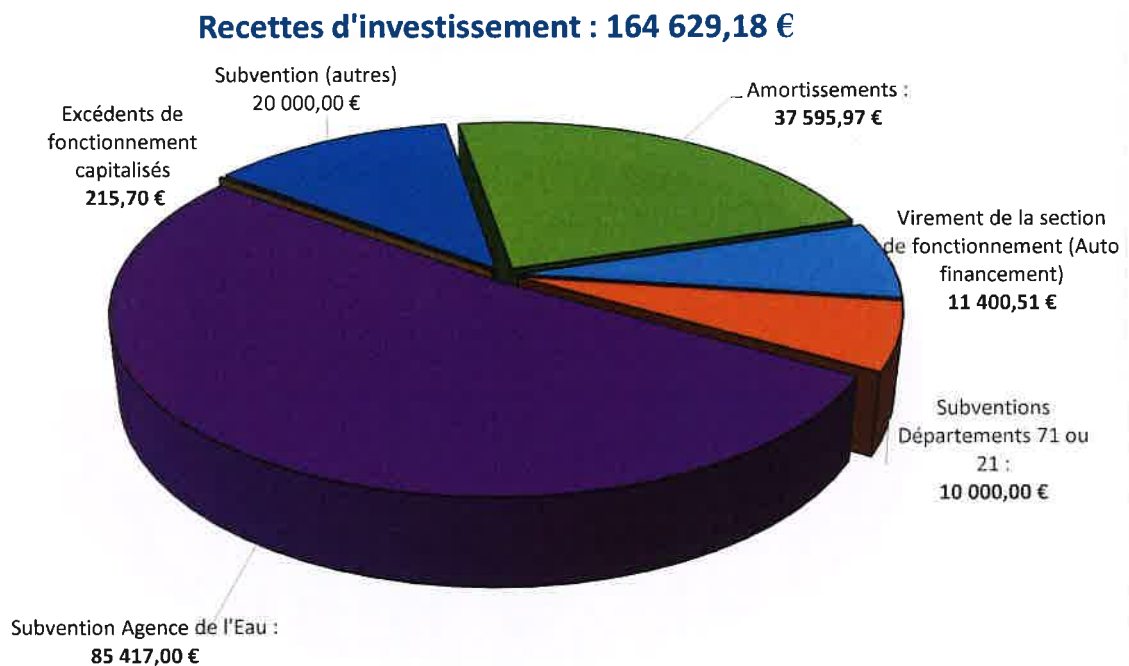
Évaluation des dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à 164 629,18 € et se répartiraient de la manière suivante :



Évaluation des recettes

Les recettes d'investissement s'élèveraient à 164 629,18 € et se répartiraient par chapitre de la manière suivante :



ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Par section, la situation du DOB 2025 ressort ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 563 591,48 €
- Recettes : 563 591,48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : 164 629,18 €
- Recettes : 164 629,18 €

DÉCISIONS

Il est proposé aux délégués syndicaux :

- ✓ De prendre acte de la tenue du débat ;
- ✓ D'adopter le rapport sur les orientations budgétaires 2025 ;
- ✓ D'autoriser le Président à solliciter toutes les subventions pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévus au DOB auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, des Conseils Départementaux de Côte d'Or et de Saône et Loire.

NOTES :

[illegible]

